

# Edito/ *novembre 2019*

Chères consœurs, chers confrères,

Le mois d'octobre s'en est allé avec son lot de bons moments et de drames. Notre profession, des plus exposée, a connu, une fois encore, un événement que l'on ne voudrait jamais avoir à commenter.

*Le 21 octobre dernier, une infirmière a encore été victime de ses fonctions. Elle s'appelait Karine, avait 42 ans et exerçait dans le Loiret.*

Tombée sous les coups de couteaux d'un(e) assassin, l'enquête en cours permettra de le savoir, elle est morte en faisant son devoir. Comme des dizaines de milliers de collègues, chaque jour, elle arpentait les chemins pour soigner ses patients avant de périr de la façon la plus lâche.

Comme notre consœur, dont l'URPS Infirmiers saluait la mémoire dès le lendemain du drame, les infirmiers libéraux de La Réunion, parcourent les routes et chemins de notre territoire, de jour comme de nuit, quotidiennement, dimanches et jours fériés compris malgré les conditions difficiles, les mouvements sociaux ou les conditions climatiques intenses, pour prendre soin de leurs patients et assurer la continuité des soins à laquelle ils sont tenus.

Chaque jour, et [notre enquête](#) publiée en septembre dernier (Cf. [Newsletter #4](#)) l'a démontré, malgré des conditions d'exercice jugées difficiles pour plus de

92% des sondés, malgré les agressions verbales pour 53%, et une collaboration interprofessionnelle jugée peu voire pas efficace pour 51%, les infirmiers assurent une mission de service public auprès d'une population fragile qui nécessite, en moyenne, la présence de plus de 10,5 heures par jour et par infirmier libéral !

Alors, me direz-vous, comment se fait-il que les pouvoirs publics ne s'en émeuvent pas plus que ça ? Tout simplement parce que les infirmiers sont longtemps restés dans l'ombre d'un pouvoir médical paternaliste et omniprésent et que nous n'avons pas la culture de la lumière. J'en veux pour preuve le drame évoqué en début de cet édito dont nous ne retrouvons que quelques rares lignes dans les journaux pas plus que n'ont été relaté les violences aggravées, vols intimidations et agressions diverses subies par de -trop-nombreux confrères et consœurs en métropole et en outre-mer. Certes, notre étude a été largement relayée dans les médias locaux (journaux, radios) et je leur en sais gré, mais la prise de conscience peine encore à toucher nos instances.

*Et pourtant, l'URPS infirmiers, en collaboration étroite avec l'URPS médecins, en pointe dans les projets des trois CPTS en construction, innove et bouscule les schémas classiques en mettant en place la première maison de soins libérale*

*avec des médecins généralistes et des infirmiers libéraux.*

Située au sein du CHOR, grâce auquel ce projet inédit a pu voir le jour, elle s'intègre dans le projet de CPTS Ouest des soins non programmés et connaît déjà un franc succès après seulement 15 jours d'ouverture.

La place des infirmiers libéraux n'allait pas de soi et il a fallu, et je les en remercie très chaleureusement, le soutien d'Éric Cadet, président de Tip@santé, la détermination de Christine Kowalczyk, présidente de l'URPS médecin, l'engagement et la perspicacité de Frédéric Lucas, infirmier libéral et référent URPS Infirmiers sur ce dossier pour parvenir à convaincre l'ARS et le ministère de la santé de la pertinence et du caractère innovant de ce projet.

Ces projets de CPTS, vous vous en doutez sont titanesques et ils auront besoin, à très court terme, de l'investissement de l'ensemble des professionnels du territoire. L'association Tip@sante (inter-URPS) a sollicité l'avis des professionnels libéraux via l'adresse [cps.tip@sante.re](mailto:cps.tip@sante.re) afin de mesurer leur niveau d'engagement. Nombreux, sont ceux qui parmi vous y ont répondu et je les en remercie. Pour autant, nous savons que rien ne vaut une explication de vive voix.

*C'est pourquoi, je vous invite, si vous avez répondu au sondage ou si vous êtes fortement intéressés, à venir nous rencontrer, pour la CPTS OUEST (de La Possession à Trois-Bassins), le **jeudi 28 novembre***

*prochain à 19H30 à St Paul (lieu à préciser) et pour la CPTS Sud (St Philippe, Petite Île et St Joseph), le **jeudi 5 décembre**, à 19h30 (lieu à préciser).*

Toujours selon notre enquête sur les conditions d'exercice en 2019, les infirmiers de La Réunion et de Mayotte appellent de leurs vœux une collaboration plus étroite, une coordination sécurisée et un plus ample partage des données et des informations entre professionnels désignés par le patient.

*Pour développer et échanger autour de ces thèmes majeurs, l'URPS infirmiers vous convie à la 3<sup>ème</sup> journée des infirmiers libéraux qui se tiendra le **jeudi 21 novembre** à l'Hôtel Le Récif - St Gilles, inscription [obligatoire ICI](#) !*

La mission de votre URPS consiste, entres autres, à soutenir tous les projets de CPTS ([voir la vidéo de présentation sur les CPTS](#)) qui, s'ils sont validés et parviennent à convaincre l'ensemble des acteurs d'un territoire, réformeront en profondeur notre système de santé et permettront aux professionnels de santé libéraux de mieux se coordonner, d'être mieux considérés et mieux reconnus pour leur engagement au service de la population.

A bientôt,

Alain Duval,  
Président